



TÂCHES ET RESPONSABILITÉS



ACCUEILLIR ET VIVRE AU QUOTIDIEN

Il s'agit de **partager la vie quotidienne** de personnes en fragilité physique ou psychologique, ayant des parcours de vie très difficiles, pour un temps de séjour, un temps de répit, un temps de reconstruction...



PARTICIPER AU PROJET

Étant membre de l'équipe d'accueil et du Conseil d'administration de l'association, les personnes responsables contribuent à **la cohérence entre les valeurs de l'Hors du Temps et le vécu** quotidien.

Elles sont également associées aux démarches qui engagent son avenir au-delà de 2027, et établissent des **partenariats** avec les structures de santé, sociales, politiques, administratives...



ASSURER LA GESTION

- Coordination de l'équipe de bénévoles et salariés
- Organisation des plannings
- Gestion courante : administration, comptabilité, approvisionnements, maintenance des bâtiments...



APPEL A BÉNÉVOLES

RESPONSABLES DE MAISON D'ACCUEIL

logement sur place

L'association "Ensemble pour l'Hors du Temps", engagée depuis plus de 15 ans dans un projet de maison d'accueil, **propose des séjours à des personnes à la vie difficile** qui ont besoin d'appuyer sur la touche "pause".

Un couple de résidents, partage avec une équipe d'une dizaine de bénévoles et 3 salariés à temps partiel (1,75 ETP), les **fonctions d'accueil et la dynamique de la vie quotidienne**.

L'HORS DU TEMPS RECHERCHE :

Deux personnes, en couple ou non, (voire trois), ayant le projet de partager cette expérience de vie, qui s'engagent pour **une année minimum de façon bénévole**.

Un planning qui intègre des périodes de congés, est établi entre les membres de l'équipe.

Il s'agit de contribuer, avec l'équipe d'accueil, à **une présence permanente** auprès des personnes accueillies (repas, veillées, nuits, week-end...).

Le partage des tâches quotidiennes se vit avec elles autour de la cuisine, l'entretien de la maison, du jardin, le potager, le poulailler...

Des qualités relationnelles, d'écoute et de régulation de groupe, une **expérience de la vie collective** et **dans le social** sont essentielles pour assumer ce rôle.

L'association **met à disposition gratuitement un logement T2**, avec seulement une participation aux charges. Celui-ci est situé dans la "grande maison" où se trouvent également les 5 chambres d'accueil (avec sanitaires privatifs) et les locaux collectifs : cuisine, salle à manger, salon, buanderie...

Quand ?



à partir de l'été 2026

(fin de la période d'engagement de 5 ans de Christine et Jean-Luc Graven)

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous par téléphone ou par mail

ASSOCIATION ENSEMBLE POUR L'HORS DU TEMPS

**24 rue de la Fusilière,
38160 SAINT MARCELLIN
asso.horsdutemps@gmail.com
04 57 33 17 93 / 07 48 10 19 94
<https://assohorsdutemps-blog.over-blog.com/>**